

# FICHE TECHNIQUE

## SUPER LVG

### NETTOYANT DEMOUSTIQUANT DEGIVRANT ANTIGEL SPECIAL **LAVE-GLACES** DES VEHICULES USAGE PROFESSIONNEL

**SUPER LVG** est une préparation à base de fonctions à caractères dégraissants, mouillants, dispersants, fonction antigel.  
*Eléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.*

#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 950 G/L ± 20 G/L
Couleur	: BLEUE
Odeur	: SENTEUR PRINTANIERE
Réaction chimique	: NEUTRE
Inflammabilité	: INFLAMMABLE CLASSE A2
Point éclair	: 34° AFNOR COUPE FERMEE

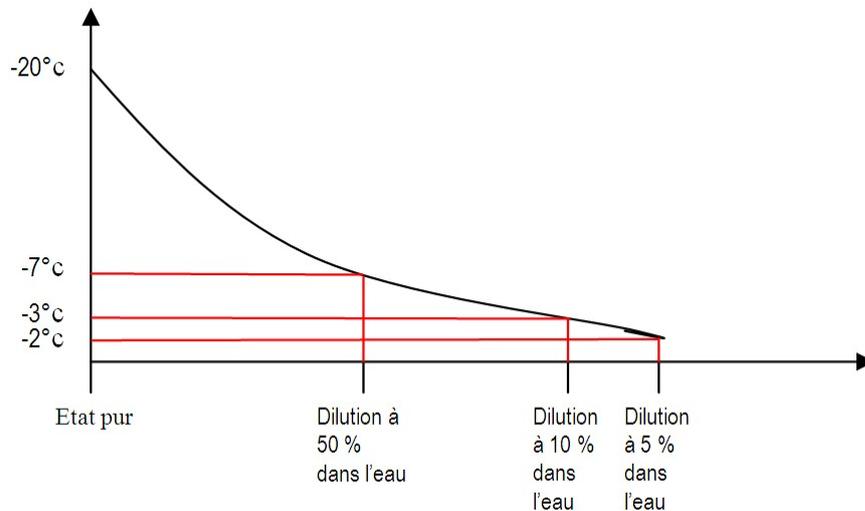


#### PROPRIETES PRINCIPALES

**SUPER LVG** est un produit de **haute concentration en matières actives** ; économique ; **pouvoir nettoyant élevé**.

**SUPER LVG** redonne la **transparence** aux vitres, pare-brise, **favorise la visibilité**, **améliore les conditions de sécurité**.

**SUPER LVG** réduit la fréquence de changement des racleurs d'essuie-glace ; **utilisation en toutes saisons** : été ou hiver.



#### MODES ET DOSES D'EMPLOI

Appliquer par vaporisation sur les vitres, pare brise, dilution de **1 partie de produit pour 2 à 10 parties d'eau**



#### **Addition directe dans le réservoir lave glace des véhicules**

TEMPERATURE DE PROTECTION SOUHAITEE	DILUTION
- 20°C	A l'état pur
- 7°C	1 partie de produit pour 1 partie d'eau
- 3°C	1 partie de produit pour 9 parties d'eau
- 2°C	1 partie de produit pour 15 parties d'eau



## RECOMMANDATIONS



H226 Liquide et vapeurs inflammables

Contient moins de 5% de : agents de surfaces non ioniques

*Observer les précautions de stockage manipulation des produits inflammables.*

*Conserver hors de la portée des enfants.*

*Refermer l'emballage après utilisation.*

*Stocker et utiliser dans des endroits frais et convenablement ventilés.*

*Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas fumer.*

*Eviter le contact avec la peau et les yeux.*

***Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.***

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

### **Assurance qualité ISO 9001**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.